

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19208 - 74ÈME ANNÉE

Un meeting syndical avec des gilets jaunes se transforme en manifestation

Gilets rouges et gilets jaunes marchent ensemble



Hier à l'appel de plusieurs syndicats avait lieu une journée de grève et de manifestation. Elle a été marquée par une action commune de FO et de gilets jaunes, prélude à d'autres mobilisations.

Ce 5 février a marqué une nouvelle étape dans le mouvement social qui touche La Réunion depuis le 17 novembre. Pour la première fois, une action commune a rassemblé les représentants d'un syndicat et des gilets jaunes. C'était hier devant la préfecture, à l'initiative de FO et de gilets jaunes.

Lors de l'importation à La Réunion du mouvement des gilets jaunes, l'orientation officielle était de mettre de côté les syndicats et les partis politiques. Cette décision a eu des conséquences. Rappelons qu'en 2009, quand des syndicats et des partis politiques étaient impliqués dans le mouvement social, la population a vu rapidement se concrétiser des revendications essentielles, notamment le versement par l'État d'une prime de 100 euros mensuelle pour tous les salaires inférieurs à 1,4 SMIC, et une baisse de prix immédiate de plus de 250 produits imposée à la grande distribution, ainsi que le gel du prix des carburants et du gaz pendant 6 mois.

Rien n'a changé

Concernant le mouvement social actuel, aucun résultat concret en termes de baisses des prix et de hausse des salaires et des minima sociaux n'a été obtenue, mise à part l'annulation de la hausse de la taxe sur les carburants qu'a voulu faire passer la Région.

Il apparaît évident faire changer la

situation à La Réunion passe par l'union la plus large de toutes les classes sociales et de toutes les organisations qui veulent une évolution de la société vers moins d'inégalité et vers le développement du pays.

En effet, les raisons du mouvement social sont toujours là, et les promesses du gouvernement sur des mesures immédiates n'ont pas été satisfaites.

Rendez-vous jeudi à Saint-Pierre

Hier avait lieu un appel à la mobilisation par plusieurs syndicats. À la différence de la France où une des revendications principales était une hausse du SMIC de 20 %, à La Réunion il était surtout question de la défense du service public. Dans une île où plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, le service public est un rempart. Il offre des prestations que la majorité de la population ne pourrait se payer en cas de privatisation. Or le gouvernement met toujours à l'ordre du jour la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires d'ici 2022.

Dans le cadre de ce mouvement, le syndicat FO a organisé un rassemblement devant la préfecture hier. Des gilets jaunes venus de plusieurs communes de l'île y ont participé. Syndicalistes et gilets jaunes ont pu s'exprimer. Puis le meeting s'est transformé en manifestation sur la route nationale de-

vant la préfecture. Ceci est un avant goût de la mobilisation prévue jeudi à Saint-Pierre. Une marche sera organisée depuis le boulevard Banks jusqu'à la sous-préfecture, mêlant syndicalistes et gilets jaunes.

Tous les partis n'ont pas failli

À cette occasion, Nelson Técher, responsable de la FO Santé, a tenu à rappeler quelques vérités. Le dirigeant syndical n'est pas d'accord avec le climat ambiant qui veut laisser croire que tous les politiques ont failli. Il rappelle tout ce que les Réunionnais doivent au PCR. C'est en effet le Parti communiste réunionnais qui a lutté pour l'égalité sociale, alors qu'à cette époque, les socialistes avaient laissé passer une loi qui inscrivait dans le droit l'infériorité des Réunionnais, la parité. Les deux députés communistes réunionnais avaient alors démissionné, ce qui a donné un nouvel élan à la lutte pour l'égalité sociale qui fut alors obtenue quelques années plus tard. Ceci ne doit pas être oublié.

M.M.

In kozman pou la rout

« Kont pa toultan dsi baton tonton pou sote la rivir ! »

Mi pans nout tout i koné kozman-la, mèm si néna plizyèr fason pou di sa. Désèrtin i di mèm : « Kont pa dsi bato Gran papa... ». Sa la pa in n'afèr pou rann amoin kamu, pars nout kiltir lé oral é konm i di l'oralité i transmète konmsa avèk son pti diférans d'isi d'laba. Sak lé inportan, kan ou i di kozman-la, sé mète an poinn vizé l'asistans. In kékshoz k'i fé ké san li ou na poin lé zarm pou lité. Sa lé vré pou vréman pars konm i di si ou i kont pa dsi out prop fors é ou i kont solman dsi l'ède lé zot, i ariv, momandoné ou i gingn pi fé arien par ou mèm é pou tout zafèr ou a bézoin l'ède. Alé ! Mi lèss azot lo tan pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Les opposants au tram-train responsables de l'insécurité sur la route du littoral

Un nouvel éboulis hier sur la route du littoral a provoqué une vive émotion. Elle a aussitôt été récupérée par les partisans de la route en mer. Ces derniers fustigent les opposants à ce chantier pharaonique et affirment qu'il faut de toute urgence le finir. Ceci ne manque pas de sel. En effet, les promoteurs du chantier l'ont lancé sans avoir les matériaux pour le terminer. Ils rendent donc les autres responsables de leurs propres turpitudes. L'impasse dans laquelle se situe ce chantier promet encore de nombreuses années d'insécurité

pour les Réunionnais. Car au mieux, une demi-route en mer sera livrée d'ici les prochaines élections régionales. Cela laissera les Réunionnais circuler sur la portion de route du littoral touchée par le dernier effondrement massif de la falaise.

Cette position pro-route en mer n'est qu'une diversion entretenue par ceux qui veulent faire oublier la responsabilité des opposants au tram-train dans l'insécurité routière entre Saint-Denis et La Possession. En 2007, Paul Vergès avait négocié avec le gouvernement le financement de deux chantiers pour

sécuriser définitivement cette liaison : le tram-train et la nouvelle route du littoral. Si l'accord signé avec le gouvernement avait été respecté, ces deux ouvrages seraient déjà en service. Aussi, l'éboulis d'hier n'aurait été un problème pour personne.

Mais pour des raisons politiques, certains ont cru bon de tout faire pour stopper ces deux chantiers. Les Réunionnais en paient aujourd'hui le prix. Il est temps que les responsables de cette situation le paie aussi.

M.M.

Après le «Grand débat national» à l'Elysée

Carrières de la route en mer : quel est l'intérêt financier de l'État ?

Vendredi dernier à l'Elysée, le maire de Saint-Pierre a souligné que les exploitants de carrière paient une taxe à l'État. Vu l'ampleur des carrières envisagées pour tenter de poursuivre le chantier de la route en mer, ce sont donc d'importantes recettes en perspective pour l'État. Est-ce une des explications de l'empressement à autoriser ces infrastructures polluantes, néfastes à la santé et à l'environnement ?

Vendredi dernier lors du «Grand débat national» organisé à l'Elysée, le maire de Saint-Pierre, commune de Mar-

tinique, a évoqué une question qui a une grande importance à La Réunion.

Il a indiqué que plusieurs carrières se situent à Saint-Pierre, et elles produisent la majorité des matériaux de construction de la Martinique. Il a également rappelé les dangers sanitaires de ses installations, avec une population touchée par les effets de la poussière de silice.

Le maire de Saint-Pierre a aussi souligné que les exploitants de carrière versent une taxe perçue par l'État, et que sa commune ne reçoit rien.

A La Réunion, plusieurs projets de

méga-carrière sont envisagés afin de faire face à l'imprévoyance des promoteurs du chantier de la route en mer. Ces derniers ont en effet lancé les travaux sans avoir la certitude d'avoir les matériaux nécessaires pour les terminer. Sur la base des propos du maire de Saint-Pierre, une méga-carrière comme Bois-Blanc pourrait donc procurer d'importantes recettes pour l'État. Est-ce une des raisons de son empressement à soutenir l'ouverture à tout prix d'une exploitation néfaste pour la santé et l'environnement ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In lémision irèl dsi rényon Promyèr a partir d'in brui la fé Pschttt !

Lindi apré midi, l'avé in l'émision dsi Rényon Promyèr avèk konm linvitè in roprézantan Parti kominis épi in roprézantan La Frans insoumiz. Moin lété paré pou shanj radyo solman moin la di, pou in foi, sanm pou moin bann z'invité lété intérézan donk dann mon kok loto épi l'anboutéyaz moin la désid ékout lo lémision.

Mé ala ké lo lémision té i tourn otour d'in brui. Lakèl ? Lo brui prézidan Macron i sava fé roganiz in référandome. Lé inportan in référandome ! Sof ké, d'aprè lo brui, sa té i doi tourn otour d'lo nonb dépitè épi sénatèr. Brui-la lété tenas mi di azot, sirtou pou lo zournalis téi amenn la pyèss pou lo sobatkoz. Li té i poz késtyon la dsi bann z'invité, li téi poz késtyon la dsi bann zoditèr k'i téléphone mé vitman, vitman nou la komans par konprann lo brui lété pa asé konsistan pou amenn la pyèss in bon l'émision.

Mi vé pa dir demoun l'avé poin arien pou dir dsi lo sizé di zour mé final de kont sa lété in kékshoz k'i intèrès pa zot tro pou d'bon. Fransh vérité néna inn-dé gogoz l'avé pans réduire bann zélu lété in n'afèr shok pou dépans moins mé kan la késtyon lété pou konète kosa k'i ansèvré ? La lété in pé kourt.

Bann z'invité la kant mèm di si i fé in référandome dsi kosa li va porté ? Si li port dsi l'nonm dépitè-sénatèr, la késtyon i rès : mé pou kosa ? Nou la kant mèm antann in l'invité, nout kamarad Ary, dir lo travaye fé lé pli inportan ké lo nonm. Avèk dè député Raymond Vergès épi Lépèvanche la nyabou fé vote la loi départman fransé la kant mèm mark nout listoir dopi soisant dizan... A sète kosa lé zot la fé ? La pa fé bokou, mèm kaziman pa ditou.

Aprés la di galman référandome sé in l'arm i koup dè koté : De Gaulle la gouté l'ané 1969 ! La konstitisyon éropèène i doi rapèl in pé in mové souvnir ! In référandome zordi pétète sré la mor lo pétit'om ? Moin la pa dovinèr mé d'aprè sak mi konpran sré a pépré sa mèm.

épilog : lo soir mi ékout télé, é mi aprann lé posib lo Macron lé kapab antèr son référandome avan li la véki.. Domaz la pa fé in bon l'émision dsi bann késtyon i intèrès anou rényoné avèk demoun plito intérézan plito ké dsi in brui. Sirtou kan lo brui d'aprè sak i di : la fé Pschttt !

Justin